



Nouméa, le 9 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une opération menée par la douane a permis l'interpellation d'un individu lourdement armé

Sous l'autorité du procureur de la République de Nouméa, les agents des douanes, assistés de l'antenne GIGN de Nouvelle-Calédonie, ont procédé le 3 octobre 2023 à l'interpellation d'un individu qui détenait à l'intérieur de son véhicule deux armes de poing chargées et dissimulées sous les sièges avant : un pistolet automatique de type GLOCK 26, 3 chargeurs contenant 37 cartouches de calibre 09 mm, un dispositif de tir en rafale pour GLOCK 26, catégorie A, et un pistolet automatique de type COLT calibre 22 LR.

Les agents des douanes, toujours assistés de l'antenne GIGN, de l'officier de police judiciaire et de l'équipe cynophile de la compagnie de gendarmerie de Koné ainsi que du service des FANC chargé de la sécurisation des poudres et explosifs (NEDEX), ont procédé à la perquisition du domicile de l'individu.

Cette opération a permis la découverte :

- d'une lunette thermique ;
- d'un silencieux ;
- d'un chargeur de 31 cartouches pour pistolet automatique de type GLOCK 26 ;
- d'une baïonnette pour fusil d'assaut russe ;
- d'un chargeur tambour pour un fusil d'assaut russe.

Par ailleurs, les agents des douanes ont également découvert une perruche originaire de Papouasie Nouvelle-Guinée, espèce protégée et menacée d'extinction.

L'audition de l'individu a également permis de mettre en lumière une importation de 10 grammes de cocaïne au cours de ces derniers mois.

A l'issue de la procédure douanière, l'auteur des faits a été remis à la brigade de recherche de Koné pour les suites judiciaires. L'individu devra répondre de ses actes devant le tribunal de Koné en mars 2024.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tel : (+687) 20 00 55 – (+687) 77 71 93

Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr

www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex